

## **Les transformations de l'État social depuis 1945.**

### **Un groupe de recherche de Saisir l'Europe**

(Version provisoire par Karim Fertikh et Heike Wieters)

Le groupe étudie le développement des États-providence après 1945 en accordant une attention particulière aux processus d'institutionnalisation et aux acteurs sociaux de cette institutionnalisation. La fin de la Seconde Guerre mondiale, le début et la fin du conflit Est-Ouest, la Construction européenne tout comme les changements économiques, politiques, sociaux et culturels ont marqué les États sociaux européens de manière significative (Kaelble 2004 ; Vogel 2013 ; Bezes 2009). Les transformations dans le domaine des politiques sociales, de l'éducation et du marché du travail ainsi qu'en matière d'assurance vieillesse et santé (en résumé la prise en charge collective de risques considérés comme sociaux par des institutions privées ou publiques, Castel 1995) ont eu et ont encore des conséquences étendues sur le fonctionnement, sur la perception et la légitimité dans l'espace public des institutions étatiques et supra-étatiques (Streeck 2013 ; Gaxie, Hubé & Rowell 2011). Le processus de l'intégration économique européenne renvoie ainsi directement à la question d'une « européanisation » des phénomènes sociaux et des dynamiques institutionnelles et à la non-simultanéité des changements économiques, politiques, sociaux et culturels en Europe.

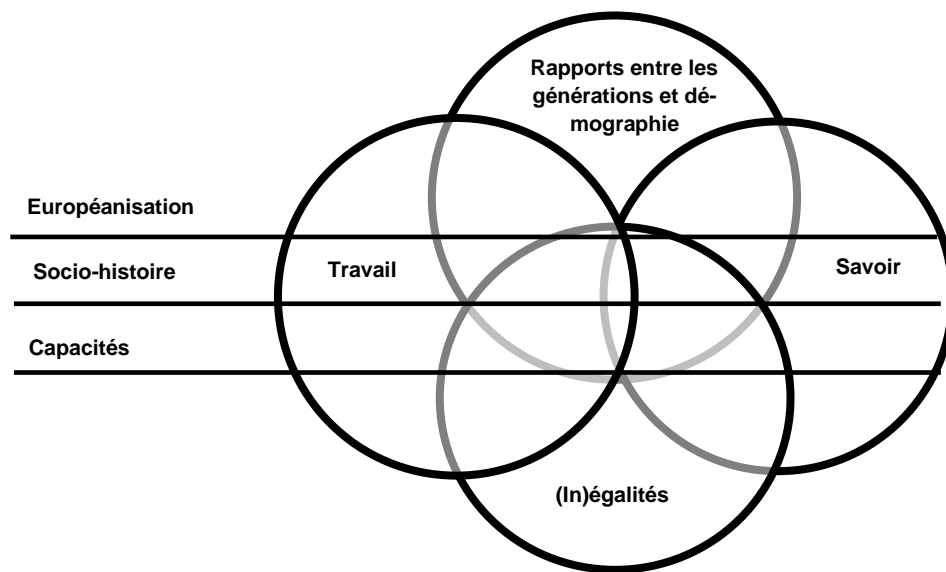
Ce n'est cependant pas une comparaison ou une classification des systèmes nationaux des États-providence européens (Esping-Andersen 1999 ; Therborn 2000) qui constitue le cœur du travail de recherche du groupe, mais l'étude des réseaux d'acteurs, des interdépendances et des processus de transfert au-delà des frontières nationales ou systémiques (Rodgers 1998 ; Metzler & Letwin 2008 ; Zimmermann & Werner 2002). Avec le changement des institutions nationales et « européennes » de l'État-providence, les attentes et les possibilités d'action des sujets concernés se modifient elles aussi – que ce soit celles des citoyens de l'Union européenne ou celles des « Non-Européens ». Le changement institutionnel est directement corrélé aux chances de participation à la vie sociale et politique, aux chances de réalisation de soi des différents sujets et à leur comportement envers les instruments bureaucratiques et les injonctions de nature étatique et supra-étatique. Ce changement ne peut s'expliquer sans adopter un regard différencié sur les acteurs, et leurs actions à l'intérieur (et à l'extérieur) de ces institutions (Streeck & Thelen 2005 : 19). Il s'agit donc de comprendre et d'expliquer non seulement les grands mouvements et les processus à long terme mais aussi de repérer les « scènes » (Zimmermann 2006:15) tout à fait concrètes sur lesquelles les acteurs produisent de (nouvelles) catégories d'action ou se les approprient (Lüdtke 1997) et négocient les chances ou les limites de leur action individuelle. En adoptant une perspective issue des sciences économiques, sociales et historiques, le groupe de recherche « État social » porte par conséquent une attention particulière aux processus d'institutionnalisation dépassant les systèmes à l'échelle microsociale. Plus qu'à un état des lieux, le réseau thématique s'intéresse aux processus de construction de ces institutions, à leur appropriation quotidienne par les individus, à leurs effets sur ces derniers, ainsi qu'aux compromis et aux règles du jeu grâce auxquels les acteurs concernés peuvent instaurer et influencer ces institutions. Le groupe de travail analysera en conséquence la production, l'usage et les effets des institutions en tant qu'unité.

Pour ce faire, il est possible de poursuivre le travail à partir de résultats déjà existants. Les systèmes sociaux en Europe font déjà depuis longtemps l'objet d'un intérêt étendu et naire – la composition du groupe de travail qui comprend de nombreux experts renommés dans le domaine de la recherche sur l'État social le prouve. En se fondant sur ce savoir, il est possible

d'identifier de nouveaux champs de relations, qui, dans le cadre du réseau thématique ici proposé, doivent être travaillés et, dans la mesure du possible, rendus productifs.

Le groupe de travail se penchera ainsi sur quatre complexes thématiques (relations intergénérationnelles et démographie ; (in)égalités ; savoir et statistique ; travail) en s'appuyant sur trois types de méthodologie transversale (européanisation ; socio-histoire ; sociologie et analyse des capacités). Il pourra être fait recours à des travaux antérieurs dont les thèmes et les problématiques devront être cependant élargis et mis en rapport entre eux de manière innovante. Pour ces six domaines, il s'agit de thèmes et d'approches qui, en les combinant, sont propres à produire des effets de synergie de la recherche et à générer de nouveaux éléments de connaissance. Les trois approches méthodologiques se situent à la croisée des disciplines et rendent ainsi le dialogue possible entre économistes des institutions, historiens, politistes et sociologues.

#### REPRESENTATION GRAPHIQUE DES TERRAINS DE RECHERCHE DU GROUPE ÉTAT SOCIAL



#### Domaines thématiques

Les domaines cités ci-dessus vont être brièvement esquissés et mis en relation afin d'explicitier le programme de travail envisagé par le réseau thématique :

**1. Relations intergénérationnelles et démographie** : Alors qu'il existe déjà en Allemagne des études sur les dimensions structurelles, normatives et culturelles des relations intergénérationnelles dans les (sub)systèmes de l'État-providence – surtout en ce qui concerne l'assurance vieillesse - (cf. Conrad 1994 ; Hardach 2004 ; Tremmel 2009; Blasche & Döring 1998; Parnes & Vedder 2008) ce complexe thématique à tendance jusqu'à présent à être sous représenté dans la recherche française. S'il est question en Allemagne, surtout en ce qui concerne les modèles

d'assurance vieillesse par répartition, de la « génération comme argument » (May 2010), dans le contexte français les questions de participation et de représentation en politique dominent jusqu'à présent, points qui, inversement, sont souvent négligés dans le débat allemand. Même si, en France aussi, il est accordé une grande importance aux interrogations structurelles et normatives (Chauvel 2010 ; Grosseries 2004), les deux traditions de recherche ne se laissent jusqu'à présent que difficilement comparer. La communication scientifique, sans parler d'une recherche commune dans un contexte franco-allemand ou même européen, est par conséquent à peine existante au sujet des relations intergénérationnelles, des transferts et des concepts normatifs. Au vu du changement permanent des tendances démographiques en Europe qui engendre des effets de plus en plus visibles sur les institutions sociales et politiques (Vogel, Kersten & Neu 2012) un approfondissement du débat scientifique sur les relations intergénérationnelles semble s'imposer. Dans le cadre du réseau thématique doivent être discutés tout autant le changement des relations intergénérationnelles dans et au travers du processus d'intégration européenne au niveau des politiques communes de l'assurance vieillesse et de l'éducation (cf. projet de recherche de Heike Wieters), que l'établissement de catégories sociales et politico-administratives (comme par exemple celle de la « dépendance », cf. projet de recherche de Karim Fertikh, cf. Lechevalier & Ulmo 2001) en matière de service public. Les approches socio-historiques (cf. méthodes, point 2) qui interrogent les catégories d'action, les acteurs et les lieux où ces catégories sont négociées (Zimmermann 2006a) et les perspectives de recherche et qui font des chances de réalisation de soi (cf. méthodes, point 3) des « vieux » et des « jeunes » Européennes et Européens au sein de systèmes sociaux-étatiques en cours de transformation un point central, joueront un rôle important.

**2. Égalité & inégalité :** Les institutions et les mesures sociales-étatiques prises ne deviennent un objet véritable de recherche qu'au vu de leur inscription dans leurs contextes spécifiques interventionnistes, de droit politique et normatif en matière de réforme sociale (Metzler 2003). Cependant, le rapport social à l'égalité et à l'inégalité socio-économiques, politiques et normatives se laisse décrire comme un dispositif fonctionnel commun et fondamental de l'État-providence. (Kaelble 2007; Rosanvallon 2013, Paugam 2010). La question de savoir quel rôle l'(in)égalité joue pour la perception et l'analyse de la réalité sociale ne va pas de soi. Déterminer si l'inégalité est un mal social à dépasser (par l'examen et la mesure) ou si elle se situe au fondement de la complexité de la société, de la mobilité et de l'innovation, reste une tâche sujette à discussion (Mergel 2013). Un groupe de travail interdisciplinaire peut partir d'un tel constat. En effet, le changement dans le rapport social à l'égalité et à l'inégalité en Europe se laisse appréhender sur un plan normatif et politique (Rosanvallon 2013) mais il se laisse aussi analyser en terme de structures, de questions de répartition (Offe 1969; Kaelble 1983, Wehler 2013), de chances d'accès, de manières de se subjectiver (cf. Point 6). Les questions où, comment et à quel niveau les structures étatiques et les institutions de l'État-providence ne font pas que maintenir l'inégalité mais en produisent aussi une nouvelle, restent dans beaucoup de domaines (et notamment dans le domaine des relations intergénérationnelles dans le contexte européen) toujours ouvertes (Emmenegger, Häusermann & Palier 2012). Cela vaut donc la peine d'observer plus précisément au niveau des sujets et de leurs pratiques et de considérer leur rapport à l'inégalité économique, sociale ou politique, leur rapport aux mécanismes d'inclusion et d'exclusion. La question de savoir si (et si oui comment et où exactement) l' « Europe » devient le nouvel espace de référence à l'intérieur duquel les (in)égalités dans le domaine de l'État-providence sont discutées, renforcées ou nivelées, se situe donc directement au centre de l'attention du groupe de travail.

**3. Savoirs et statistiques:** L'État social existe par le travail qu'accomplissent au quotidien ses agents pour formuler des catégories et pour convertir les situations singulières en pensée d'État nomenclaturée. Les interrogations sur les constructions savantes de l'État social, portant à la fois sur les catégories de politique publique et sur la professionnalisation des experts d'État, ont conduit à de nombreux travaux en sciences humaines et sociales (Topalov 1994, 1999 ; Zimmermann 2000 ; Serre 2009). Le mot d'ordre historiographique de la « scientification du social » (Raphael 1996) a montré sa fécondité heuristique sur les cas nationaux (Hockerts 1998 ; Etzemüller 2009 ; Engstrom Hess Thom 2005 ; Raphael 1998). L'intégration européenne met les sciences sociales au défi de sortir des « containers nationaux » (Raphael 2006) pour penser les diverses formes d'articulation des espaces locaux, nationaux et européens à partir d'une perspective centrée sur les acteurs et les processus d'institutionnalisation. Parmi les pistes de recherche de notre groupe de travail, trois interrogations méritent d'être ici évoquées. D'abord, la question de l'eupéanisation des savoirs d'État et la construction d'un espace européen de l'expertise peut être pensée sur le mode de la mobilisation de ressources proprement européennes (Delassalle, Georgakakis 2007 ; Georgakakis 2012) permise par la construction d'un faisceau d'organisations supra-étatiques. En effet, la constitution d'un ensemble d'institutions européennes est le vecteur de construction d'une demande publique d'expertise : à travers la commande de rapports ou d'expertises par les institutions européennes, à travers la mise en place d'administrations de production de savoirs sur l'Europe, à l'instar d'Eurostat (dont Anne Lammers est la première à proposer d'écrire l'histoire) ou à travers les stratégies d'influence appuyées sur l'expertise via les think tanks ou les lobbys obligeant à la production de savoirs et de savoir-faire européens (Michel 2009 ; Wagner 2012). Ces ressources proprement européennes ne peuvent être ignorées tant que l'optique est de comprendre la synchronisation des temporalités nationales des réformes de l'État social ou celle de leur convergence. Ensuite, l'eupéanisation des politiques sociales peut être explorée à travers la circulation des experts nationaux et des catégories d'action publique en Europe, notamment à travers les références aux "modèles" nationaux - danois, allemand, britannique etc. (Gheorghiu 2012 ; cf. : projet de thèse d'Hadrien Clouet sur le chômage partiel). Ce sont là les configurations d'acteurs qui permettent l'objectivation de savoirs européens, dont les effets en retour sur les champs politiques nationaux sont à analyser, qui sont visées par nos recherches. L'existence de ce phénomène n'est pas nouvelle, puisque la concurrence entre les États nationaux au 19e siècle avait déjà conduit à une circulation européenne des politiques sociales (Kott 1995) mais l'intensité des échanges et l'importance de leurs effets en matière de convergence des politiques sociales peuvent faire l'objet d'une étude. L'étude des experts européens doit mettre en évidence les sources du « crédit » social des experts. Les modalités de reconnaissance des experts et des ressources pertinentes (crédit universitaires positions institutionnelles nationales, participation à des organisations non gouvernementales internationales etc.) constituent l'une des questions qu'on se posera (cf. projet de thèse d'Hugo Canihac et de Mariette Fink). Les questions des statistiques, comme constitutives de la réalité sociale qu'elles décrivent (Boltanski 1982 ; Desrosière 2000) sont aussi centrales dans nos interrogations. Ces constructions statistiques obligent à mettre en place des arrangements pratiques permettant de décrire pour des fins de gestion administrative les populations européennes (Pénissat, Rowell 2012 ; cf. projets de recherche d'Anne Lammers et d'Alice Lavabre). La construction de cet outillage mental est donc un vecteur important dans l'eupéanisation de certains problèmes et de certains instruments de politique publique.

**4. Travail.** Les mobilisations autour de la « question sociale », centralement l'ensemble des problèmes construits par les porte-parole du salariat en constitution, ont joué un rôle central dans

l'émergence de l'État social en Europe (Castel, 1995). L'État providence prend appui sur les formes hétérogènes de solidarité et d'organisation collectives du travail pour assurer un champ de protection basé sur des catégories devenant génériques (accident du travail, maternité, retraite, maladie, chômage), qui se transforment au fil du temps (Thompson 1963, Wagner, Didry, Zimmermann, 1999, Welskopp 2000, cf. projet de recherche de Sarah Hasdenteufel). La couverture de ce qui se définit comme risque s'est donc construite dans le champ du travail à travers des logiques d'intervention et de catégorisation plurielles.

La « nouvelle question sociale » diagnostiquée par Castel a pour effet d'ébranler ce modèle de solidarité, et permettre à de nouvelles catégories d'intervention d'apparaître : la « sécurisation du parcours professionnel » individuel prend la place de la protection collective de et dans l'emploi, l'incitation au travail celle de la lutte contre le chômage. Ce faisant, de multiples rapports au travail se mettent en place, et mettent aux défis les formes instituées de sécurité sociale : les formes précaires d'emplois, les secteurs d'emploi à bas salaire, les effets de halo et les nouvelles pratiques de catégorisation des chômeurs dans les agences d'emploi (Castel 1995, Paugam 1996). Ces diverses formes d'« activation » des politiques d'emploi et la pluralisation des formes d'emploi, de sous-emploi et de chômage en Europe constituent dès lors un observatoire des transformations des sociétés européennes et des arrangements institutionnels de leurs systèmes de solidarité.

Elles complexifient les rapports que les bénéficiaires entretiennent avec les agents de l'État ou des agences publiques ou privées en charge de l'exécution des politiques relatives au travail (Dubois 2007, cf. projet de recherche d'Hadrien Clouet). Elles soulèvent les questions des capacités d'appropriation active des nouveaux « droits » (droits à la formation, politiques de lutte contre les discriminations, en particulier de genre) et des injonctions institutionnelles par les individus auxquels elles s'adressent (Wobbe 2009, Zimmermann 2001 et 2005). L'intérêt de notre groupe de recherche ne porte pas uniquement sur la comparaison des systèmes nationaux, considérés comme des ensembles, mais sur des processus de transferts et de croisement dans le développement des institutions et la construction du niveau européen comme échelle pertinente de l'action.. Loin de considérer ces éléments comme ressortissant de pures logiques individuelles, notre groupe de travail entend considérer les logiques collectives de formation des identités au travail et au chômage (cf. projets de recherche de Nicolas Briot et Hadrien Clouet), de fabrication/démantèlement et d'appropriations des droits. L'européanisation se fait particulièrement sentir dans la construction et la diffusion de politiques de lutte contre les discriminations, en particulier de genre et de gendermainstreaming (cf. projet de recherche de Mariette Fink). L'ensemble de ces interrelations complexes, entre agents et bénéficiaires, entre le salarié, son entreprise et les politiques publiques, ainsi que la fabrication et l'usage des catégories – avec leurs appropriations par les individus – constituent donc un des terrains de recherche de notre groupe.

### Approches méthodologiques

**1. Européanisation :** le concept d'européanisation a une longue tradition en sciences sociales et politiques. Dans ces disciplines, il est employé comme un concept à la fois descriptif et analytique qui permet d'appréhender et de décrire les nouvelles formes des processus de naissance et d'institutionnalisation purement européens (surtout à partir des années 1990). Ces dernières années, ce concept a de plus en plus été utilisé également en histoire, même si, en même temps les connotations à la fois normatives et téléologiques que pouvaient porter ce concept en



sciences sociales étaient critiquées et remises en cause (Patel & Hirschhausen 2010). L'eupéanisation n'est donc ni une voie à sens unique qui mènerait nécessairement à une Europe unie, ni un concept qui permettrait de déterminer sans problème des objets ou des lieux d'analyse prédestinés qui rendraient possible une mise en évidence et une analyse de l'eupéanisation comme un processus se déroulant de manière linéaire. L'existence de formes européennes en transformation ou de nouvelles formes européennes de référence, d'unification ou de transmissions des compétences peut être prouvée aux niveaux tant politique, social et culturel que juridique et économique – à chaque fois en tenant compte des structures et des institutions tout comme des idées, des concepts et des pratiques quotidiennes. D'autre part, des mouvements opposés, une certaine dissociation ou un certain repliement sur les traditions nationales ou régionales, sur les institutions ou les ressources deviennent de plus en plus visibles (Patel 2014). Il est donc nécessaire de penser l'eupéanisation de manière multidimensionnelle tant dans une perspective spatiale que temporelle : différents processus d'eupéanisation peuvent se dérouler en parallèle ou à l'opposé, en se croisant voire s'interrompant ou de manière totalement asynchrone, comme le montre par exemple la disparité actuelle entre l'intégration économique et politique au sein de l'Union européenne. Cette constatation vaut aussi et surtout pour les institutions en charge de la sécurité sociale en Europe. Alors que certains domaines proches de l'économie ont été harmonisés dès l'époque de la CECA et ont été eupéanisés institutionnellement et juridiquement, comme par exemple le réajustement au niveau européen des montants de l'assurance vieillesse découlant de la libre circulation des travailleurs ; d'autres domaines et institutions sont soumis à d'autres logiques. Les systèmes de l'État-providence, toujours surdéterminés dans leur essence nationale, se retrouvent néanmoins de plus en plus en compétition au niveau institutionnel. Dans cette compétition, où l'Union européenne fait office de ressource (aussi financière) et d'espace de référence, naissent lentement des politiques sociales purement européennes (Lamping 2008). Le groupe de travail placera ici surtout au centre de son travail les processus complexes d'apprentissage et de transfert que les experts, les conseillers économiques et politiques européens (Büttner 2014; Nützenadel 2005) tout comme les échanges institutionnels directs, les procédés de plus en plus standardisés (souvent plus « internationaux » qu'« européens ») et les techniques de management ont fait progresser.

**2. Socio-histoire :** « Les concepts de société, de communauté solidaire et les catégories juridiques de souveraineté ou de principe de l'égalité de traitement sont historiquement mais aussi conceptuellement en rapport avec les évolutions de l'État-nation. [...] L'eupéanisation des institutions sociales et des processus politiques mène cependant à des possibilités d'action et à des définitions des problèmes autres [...] exige une redéfinition des concepts et des catégories qui tiennent compte de la genèse et des effets des possibilités d'actions et des définitions de problèmes ancrées au niveau de l'État-nation. » (Eigmüller & Tietze 2012). Ce constat est particulièrement valable pour le thème général du groupe de travail et pour le réseau thématique « État-social », pour lequel une aide est ici sollicitée, dont la terminologie changeante et les instruments semblent être faits pour une analyse adoptant l'approche de la socio-histoire, développée dès les années 1980 en France (Déloye 2007; Offerlé 2002; Noiriel 2006, Pollet 2012; Payre, Pollet 2013; Salais Baverez Reynaud 1986; Zimmermann 2006a). Cette perspective repose sur une volonté de turaliser les institutions sociales telles qu'elles ont été objectivées et réifiées dans les interactions (Berger Luckmann 1966). La socio-histoire essaie de déplacer le regard des grandes idées et des grands récits macrosociaux vers des analyses des rapports sociaux concrets pour ainsi étudier conflits, processus de négociation et glissements de sens dans le domaine de l'action et des ca-

tégories sociales. Elle a, en ce sens, plusieurs intérêts méthodologiques : rappeler les significations que les catégorisations et les instruments de politique sociale ont dans les divers moments où ils sont forgés, rappeler que les politiques sociales sont le résultat de compromis et de rapports de force au sein des administrations et entre les administrations et divers secteurs de la société, rappeler que les appropriations de ces politiques peuvent en déplacer le sens et enfin montrer la manière dont « le mort saisit le vif » et le rôle des catégories vécues et des institutions dans la formation du monde vécu. De cette manière, le niveau des acteurs, y compris d'un point de vue prosopographique, est replacé au centre de l'intérêt. Par une attention résolument historique et sociologique portée sur le contexte de création, sur les glissements de sens comme sur les effets à long terme de nouvelles pratiques et catégories dans les interactions concrètes entre les différents acteurs (bureaucrates et citoyens, « conseillers pour l'emploi » et « bénéficiaires de prestations sociales », etc.) les processus de transformations, qui ont touché les États-sociaux européens et leurs citoyennes et citoyens, sont rendus alors concrets et visibles. Les intérêts méthodologiques sont divers : premièrement, il s'agit de saisir les significations et les catégorisations des instruments sociopolitiques au moment de leur création et pendant leur évolution au cours du temps ; deuxièmement il faut se souvenir de ces instruments et de ces institutions comme étant le résultat de compromis sociaux et de processus de négociation. En conclusion, l'influence et les effets de ces catégories et de ces institutions sur le quotidien des sujets peuvent être ainsi analysés.

**3. Sociologie et approche par les capacités :** l'approche par les capacités, développée dès le début des années 1980 par Amartya Sen en coopération avec Martha Nussbaum, s'intéresse à l'élargissement et à la modification de concepts traditionnels mesurant le bien-être individuel et collectif (Sen 1980 & Sen 1985; Sen & Nussbaum 1992). En critiquant l'unidimensionnalité du PIB et des données sur les revenus comme indicateurs de « Well-being » et de développement social et en développant avec le concept différencié de « capacités » ou de « chances de réalisation de soi » une nomenclature alternative et plus complète qui finalement est entrée notamment dans l'index de développement des Nations unies, Sen et Nussbaum élargissent la compréhension des actions individuelles et sociales en matière d'économie : non seulement la rationalité finaliste et les motifs utilitaristes mais aussi les liens sociaux, les possibilités d'action différenciées et les degrés (subjectifs) de liberté sont des critères solides de « bonne » vie et d'économies. Cette conception issue des sciences économiques a été reprise par des membres du groupe de travail qui lui ont donné par la suite une nouvelle orientation (Zimmermann 2006b; De Munck & Zimmermann 2008). Cette intégration du concept de capacité s'opère par un déplacement important de son usage initial par Sen ou Nussbaum, à travers un intérêt marqué pour les appropriations (Lüdtke 1997 ; Rowell 2006) des droits sociaux, telles qu'elles peuvent exister, ou non, dans les diverses situations dans lesquelles les acteurs évoluent. Une telle interrogation conceptuelle peut mettre en évidence le rôle des situations concrètes de vie et de travail dans lesquelles il est, ou non, possible pour les acteurs de percevoir et de mobiliser les actifs sociaux (droits sociaux, aides) mis à leur disposition par les institutions publiques. Cet usage du concept de capacité permet de mettre à l'épreuve les institutions de l'État social, en particulier les instruments de responsabilisation en interrogeant sur les possibilités réelles des acteurs de faire usage des actifs sociaux, que cela soit un droit social (droit à la formation, droit au congé parental etc.) ou une ressource financière. Les réformes actuelles et passées du système de l'État-providence perpétuent-elles et accentuent-elles vraiment la flexibilité et l'individualité ou bien ne restreignent-elles pas encore plus les possibilités d'action et les libertés individuelles en démantelant dans un processus de plus en plus rapide les procédés établis en matière de sécurité

sociale et de transferts intergénérationnels ? (Gilbert 2002; voir aussi le projet de recherche de Francesco Laruffa au sujet des « critères d'acceptabilité » du travail salarié). Le groupe de travail État-social portera son regard surtout sur les acteurs et leurs rapports aux nouveaux procédés et systèmes de classement bureaucratiques. Une lecture pragmatique issue des sciences sociales du concept de capacité promet de faire progresser la connaissance tant sur les conditions que sur les effets de l'interaction entre bureaucratie et sujet en matière d'État-providence en Europe.



## BIBLIOGRAPHIE

- Bezes, Phillippe, Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française 1962 - 2008, Paris 2009
- Blasche, Siegfried; Döring, Diether (Hrsg.), Sozialpolitik und Gerechtigkeit, Frankfurt a.M. 1998
- Boltanski, Luc, Les cadres. La formation d'un groupe social, Paris 1982
- Buettner, Sebastian, Mobilizing Regions – Mobilizing Europe. Expert Knowledge and Scientific Planning in European Regional Development, London 2014
- Castel, Robert, Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris 1995
- Chauvel, Louis, Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010, Paris 2010
- Colletis, Gabriel, L'urgence industrielle!, Paris 2011
- Colletis, Gabriel, Pour un débat sur les représentations en économie, in : Esprit, 12 (2010), S. 150-163
- Conrad, Christoph, Vom Greis zum Rentner. Der Strukturwandel des Alters in Deutschland zwischen 1830 und 1930, Göttingen 1994
- Déloye, Yves, Sociologie historique du politique, Paris 2007*
- Desrosières, Alain, Die Politik der großen Zahlen. Eine Geschichte der statistischen Denkweise, Berlin 2004
- Dubois, Vincent, Etat social actif et contrôle des chômeurs. Un tournant rigoriste entre tendances européennes et logiques nationales, in : Didier Chabanet & Jean Faniel (Hrsg.), L'Europe du chômage, Paris 2007, S. 73-97
- Emmenegger, Patrick; Häusermann, Silka; Palier, Bruno (Hrsg.), The Age of Dualization. The Changing Face of Inequality in Deindustrializing Societies, Oxford & New York 2012
- Engstrom, Eric J.; Hess, Volker; Thoms, Ulrike (Hrsg.), Figurationen des Experten: Ambivalenzen der wissenschaftlichen Expertise im ausgehenden 18. und frühen 19. Jahrhundert, Frankfurt a. M. 2005
- Esping-Andersen, Gosta, Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne, Paris 1999
- Etzemüller, Thomas (Hrsg.), Die Ordnung der Moderne. Social Engineering im 20. Jahrhundert, Bielefeld 2009
- Gaxie, Daniel; Hubé, Nicolas; Rowell, Jay (Hrsg.), Perceptions of Europe. A Comparative Sociology of European Attitudes, Colchester 2011
- Georgakakis, Didier, Le champ de l'Eurocratie - Une sociologie politique du personnel de l'UE, Paris 2012
- Georgakakis, Didier; de Lassalle, Marine, Genèse et structure d'un capital institutionnel européen, in: Actes de la recherche en sciences sociales 1 (2007) 166-167, S. 38-53.
- Gosseries, Axel; Meyer, Lukas H. (Hrsg.), Intergenerational Justice, Oxford & New York 2009
- Grosseries, Alfred, Penser la justice entre les générations. De l'affaire Perruche à la réforme des retraites, Paris 2004
- Hardach, Gerd, Der Generationenvertrag. Lebenslauf und Lebenseinkommen in Deutschland in zwei Jahrhunderten, Berlin 2006
- Hockerts, Hans Günter (Hrsg.), Drei Wege deutscher Sozialstaatlichkeit. NS-Diktatur, Bundesrepublik und DDR im Vergleich, München 1998
- Kaelble, Hartmut, Das europäische Sozialmodell. Auf dem Weg zum transnationalen Sozialstaat, Berlin 2004
- Kaelble, Hartmut, Industrialisierung und soziale Ungleichheit, Göttingen 1983
- Kaelble, Hartmut, Sozialgeschichte Europas. 1945 bis zur Gegenwart, Bonn 2007
- Lamping, Wolfram, Auf dem Weg zu einem postnationalen Sozialstaat? Die Sozialpolitik der Europäischen Union, in: Schubert, Klaus (Hrsg.), Europäische Wohlfahrtssysteme. Ein Handbuch, Wiesbaden 2008, S. 595–620
- Lechevalier, Arnaud ; Ullmo, Yves, La réforme de la protection sociale du risque dépendance. Les enjeux économiques et sociaux, in: Revue de l'OFCE, 77 (2001), S. 157-198

- Lechevalier, Arnaud, Le financement de la dépendance: quelques enseignements de l'expérience allemande, in: *Revue d'économie financière*, 68 (2002), S. 137-163
- Lechevalier, Arnaud, Generationengerechtigkeit und Rentenreform am Beispiel der Rentenanpassungsformel, in: *ZSR* 56 (2010), 3, S. 373-394
- May, Christina, *Generation als Argument. Konflikte um die Rentenversicherung in Deutschland, Großbritannien und den Niederlanden*, Frankfurt a. M. 2010
- Mergel, Thomas, Gleichheit und Ungleichheit als zeithistorisches und soziologisches Problem, in: *Zeithistorische Forschungen/Studies in Contemporary History*, Online-Ausgabe, 10 (2013), H. 2, URL: <http://www.zeithistorische-forschungen.de/16126041-Mergel-2-2013>
- Metzler, Gabriele, *Der deutsche Sozialstaat. Vom Bismarck'schen Erfolgsmodell zum Pflegefall*, Stuttgart & München 2003
- Metzler, Gabriele; Letwin, Daniel, *Sozialstaat. Wohlfahrt und Verteilung*, in: Mauch, Christof; Patel, Kiran K., (Hrsg.), *Wettlauf um die Moderne. Die USA und Deutschland 1890 bis heute*, München 2008, S. 363-392
- Michel, Hélène, Le syndicalisme dans la «gouvernance» européenne. Formes de représentation et pratiques de défense des intérêts sociaux en questions, in: *Politique européenne*, 27 (2009), S. 129-152
- Noiriel, Gérard, *La Sociohistoire*, Paris 2006
- Nützenadel, Alexander, *Stunde der Ökonomen. Wissenschaft, Politik und Expertenkultur in der Bundesrepublik - 1949-1974*, Göttingen 2005
- Nützenadel, Alexander, *Stunde der Ökonomen: Wissenschaft, Politik und Expertenkultur in der Bundesrepublik ; 1949-1974*, Göttingen 2005
- Offe, Claus, *Politische Herrschaft und Klassenstrukturen. Zur Analyse spätkapitalistischer Gesellschaft*, in: Kress, Gisela; Senghaas, Dieter (Hrsg.), *Politikwissenschaft. Eine Einführung in ihre Probleme*, Frankfurt a. M. 1969, S. 155-189
- Offerlé, Michel, *Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel*, Paris 1993
- Offerlé, Michel; Rousso Henry (Hrsg.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes 2008
- Parnes, Ohad; Vedder, Ulrike et al., *Das Konzept der Generation. Eine Wissenschafts- und Kulturgeschichte*, Frankfurt a. M. 2008<sup>1</sup>
- Patel, Kiran Klaus; Hirschhausen, Ulrike von, *Europeanization in History. An Introduction*, in: Conway, Martin; Patel, Kiran Klaus (Hrsg.), *Europeanization in the Twentieth Century. Historical Approaches*, Basingstoke 2010, S. 1-18.
- Paugam, Serge ; Schweyer, François-Xavier, *Les inflexions de l'Etat social. Vers un nouveau régime?*, in: Galland, Olivier; Lemel, Yannick, *La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre*, Paris, 2011, S. 227-252
- Paugam, Serge, *Die elementaren Formen der Armut*, Hamburg 2008
- Paugam, Serge, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris 1996
- Pollet, Gilles, *Sociogenèse de l'Etat social français. La société civile contre - ou tout contre - l'Etat?*, Paris 2012 Dupré, Michèle; Giraud, Olivier; Lallemand, Michel (Hrsg.), *Trajectoires des modèles nationaux - Etat, démocratie et travail en France et en Allemagne*, Brüssel 2013
- Raphael, Lutz, *Die Verwissenschaftlichung des Sozialen als methodische und konzeptionelle Herausforderung für eine Sozialgeschichte des 20. Jahrhunderts*, in: *Geschichte und Gesellschaft* 22 (1995) 2, S. 165-193
- Rodgers, Daniel T., *Atlantic Crossings. Social Politics in a Progressive Age*, Cambridge, MA 1998
- Rosenvallon, Pierre, *Die Gesellschaft der Gleichen*, Hamburg 2013
- Rowell, Jay, *Le totalitarisme au concret. Les politiques du logement en RDA*, Paris 2006
- Rowell, Jay; Pénissat, Étienne, *Note de recherche sur la fabrique de la nomenclature socio-économique européenne ESeC*, in: *Actes de la recherche en science sociale*, 1-2 (2012) 191-192), S. 126-135
- Salais, Robert; Baverez, Nicolas; Reynaud, Bénédicte, *L'invention du chômage*, Paris 1986
- Berger, Peter; Luckmann, Thomas, *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Garden City, NY1966

- De Munck, Jean; Zimmermann, Bénédicte, *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris 2008
- Gilbert, Neil, *Transformation of the Welfare State: The Silent Surrender of Public Responsibility*, Oxford 2002
- Sen, Amartya, *Capability and well-being*, in: Ders.; Nussbaum, Martha (Hrsg.), *The Quality of Life*, Oxford 1993, S. 31-53
- Sen, Amartya, *Commodities and Capabilities*, Amsterdam 1985
- Sen, Amartya, *Equality of What?*, in: Amartya Sen (Hrsg.): *Choice, Welfare and Measurement*, Blackwell, Oxford 1982, 353–369
- Serre, Delphine*, *Les coulisses de l'Etat social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger, Raisons d'agir*, Paris 2009
- Streeck, Wolfgang, *Gekaufte Zeit. Die vertagte Krise des demokratischen Kapitalismus*, Berlin 2013
- Streeck, Wolfgang; Thelen, Kathleen Ann (Hrsg.), *Beyond Continuity. Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford & New York 2005
- Therborn, Göran; Wirthensohn, Andreas, *Die Gesellschaften Europas 1945 – 2000. Ein soziologischer Vergleich*, Frankfurt a. M. 2000
- Thompson, Edward P., *The Making of the English Working Class*, London 1964
- Tietze, Nikola; Eigmüller, Monika, *Socio-histoire der Europäisierung. Sozialpolitik, rechtliche Gleichbehandlung und öffentliche Dienstleistung im Wirbel europäischer Maßstäbe*, Internet resource 2012: <http://www.his-online.de/forschung/nation-und-gesellschaft/1864/>
- Topalov, Christian, *Naissance du chômeur, 1880–1910*, Paris 1994
- Tremmel, Joerg C., *A Theory of Intergenerational Justice*, London 2009
- Vogel, Berthold, *Der sorgende Staat - ein Kriegsprodukt?*, in: Greiner, Bernd; Müller, Tim B.; Voß, Klaas (Hrsg.), *Erbe des kalten Krieges*, Hamburg 2013, S. 401-412
- Vogel, Berthold; Kersten, Jens; Neu, Claudia, *Demografie und Demokratie. Zur Politisierung des Wohlfahrtsstaates*, Hamburg 2012
- Wagner, Anne-Catherine, *Les syndicalistes de la Confédération européenne des Syndicats. Un capital européen spécifique?*, in: Georgakakis, Didier (Hrsg.), *Le champ de l'Eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'Union européenne*, Paris 2012, S. 241-256
- Wagner, Peter, Didry, Claude; Zimmermann, Bénédicte*, (Hrsg.), *Le travail et la nation. Histoire croisée de la France et de l'Allemagne*, Paris 1999
- Wehler, Hans-Ulrich, *Die neue Umverteilung. Soziale Ungleichheit in Deutschland*, München 2013
- Welskopp, Thomas, *Das Banner der Brüderlichkeit: Die deutsche Sozialdemokratie vom Vormärz bis zum Sozialistengesetz*, Bonn 2000
- Wobbe, Theresa; Biermann, Ingrid, *Von Rom nach Amsterdam. Die Metamorphosen des Geschlechts in der Europäischen Union*, Wiesbaden 2009
- Zimmermann, Bénédicte (Hrsg.), *Arbeit und Nationalstaat. Frankreich und Deutschland in europäischer Perspektive*, Frankfurt a. M. 2000
- Zimmermann, Bénédicte, *Arbeitslosigkeit in Deutschland: Zur Entstehung einer sozialen Kategorie*, Frankfurt a. M. 2006. (Zimmermann 2006a)
- Zimmermann, Bénédicte, *Pragmatism and the Capability Approach: Challenges in Social Theory and Empirical Research*, in: *European Journal of Social Theory* (2006), S. 467–484 (Zimmermann 2006b)
- Zimmermann, Bénédicte; Werner, Michael, *Vergleich, Transfer, Verflechtung. Der Ansatz der Histoire croisée und die Herausforderung des Transnationalen*, in: *Geschichte und Gesellschaft* (2002), S. 607–636